



HAL
open science

Le tourisme coopératif au Québec : un enjeu de développement des territoires

Sylvain Salaméro

► To cite this version:

Sylvain Salaméro. Le tourisme coopératif au Québec : un enjeu de développement des territoires. 8ièmes Journées Scientifiques du Tourisme Durable - Commercialisation des produits touristiques et la protection des écosystèmes: Enjeux et défis?, AIMTD - Association International de Management du Tourisme Durable, Apr 2017, Ho Chi Minh, Vietnam. hal-01699129

HAL Id: hal-01699129

<https://hal.science/hal-01699129>

Submitted on 2 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Le tourisme coopératif au Québec : un enjeu de développement des territoires

Sylvain Salaméro

Doctorant en développement régional à l'Université de Québec à Chicoutimi - Canada et
doctorant en économie à l'Université de Poitiers - France

et

Gilles Caire

Maître de Conférences HDR (habilitation à diriger des recherches) en Sciences économiques
Responsable du Master Droit et développement de l'Economie sociale et solidaire
Université de Poitiers - France
Membre du Centre de recherche sur l'intégration économique et financière (CRIEF)

et

Christiane Gagnon

PhD en aménagement
Professeure au Département des sciences humaines, UQAC (Université de Québec
Chicoutimi) - Canada
Chercheure au Centre de recherche en développement territorial (CRDT)

Le tourisme coopératif au Québec : un enjeu de développement des territoires

Résumé

La participation des communautés locales aux processus de mise en tourisme des territoires est souvent présentée comme une condition du tourisme durable. Des formes originales de tourisme géré par les acteurs locaux ont émergé au Québec dans le sillage d'une longue tradition coopérative. Des coopératives touristiques se sont remarquablement développées depuis les années 1990, en particulier dans les territoires dits périphériques. Alors que le tourisme est souvent convoqué pour valoriser des lieux en marge, nous avons questionné leur capacité à représenter une opportunité pour les régions du Québec. Les principaux résultats de cette recherche démontrent que le tourisme coopératif profite plus fortement aux territoires désavantagés démographiquement et économiquement, notamment en matière d'emplois générés. Cette forme de tourisme communautaire rejoint des problématiques de développement territorial. Le tourisme coopératif est mis en œuvre par de petites coopératives, souvent multipartites, ancrées et gérées territorialement via un processus de gouvernance démocratique, ce qui implique la prise en charge par une partie de communauté de la mise en tourisme et de son propre développement. En outre, cette activité à dominante marchande repose sur une forme de propriété commune des moyens de production. Elle semble mobilisée dans les territoires en difficulté, notamment parce qu'elle permet de trouver des formes alternatives de financement des actifs touristiques et de création d'emplois. Cependant l'indifférenciation de l'offre et la faiblesse des dynamiques de développement territorial induites relativisent la capacité de ces petites organisations atomisées et le secteur touristique, laissés à eux même, à modifier profondément les trajectoires et dynamiques des territoires en difficulté.

Synopsis

The involvement of local communities in economic tourism development is often presented as a condition and a result of sustainable tourism (ST). As a part of the ST, cooperative tourism or community based tourism emerged from the historical cooperative movement in Quebec (Canada) since the 1990s. Cooperative tourism is characterised by small and multi-stakeholder organisations with a democratic and territorially mode of governance. Most of the time, it is localised in resource regions, where the indicators of economic development are weak and environmental capital strong. In relation to the field of research in regional development, the present paper tries to respond to a central issue with regards to ST: cooperative tourism could be a territorial development tool for the remote and resource regions? Is it really an opportunity as such? A case study methodology, grouping together all 17 regions of Quebec, was used. Qualitative and quantitative data were pooled. The cartographic analysis, at regional and local scales, has also produced results. The main objective is to verify if cooperative tourism benefits the resource regions, in terms of demography (growth of population) and economy (jobs). The principal result shows that this form of tourism is more mobilized in these territories. However, the lack of differentiation in the supply of tourism activity and the weakness of the dynamics of territorial development induced reduce the capacity of these small organizations and the tourism sector to modify significantly the trajectories and dynamics of territories in difficulty.

Mots-clefs

Tourisme coopératif, tourisme communautaire, développement territorial, régions.

1. Le tourisme géré par les acteurs locaux comme levier de développement

Le tourisme est une activité économique fondamentale pour les territoires : il est devenu la première industrie mondiale avec 7% des exportations mondiales de biens et services, et près de 10% du PIB mondial (UNWTO, 2016). Depuis une quarantaine d'années, différentes formes de tourisme ont émergé et sont souvent considérées comme des opportunités de développement durable des territoires (Lequin, 2001 ; Gagnon et coll., 2007 ; Laurent, 2009 ; Breton et coll., 2010). En effet, si dans les années 1960 et 1970, les bailleurs de fonds et les agences internationales ont encouragé la mise en place d'un tourisme de masse, qualifié par certains de fordiste (Urry et Larsen, 2011; Cuvelier, 2009), ce dernier a ensuite subi de nombreuses critiques. Une des critiques récurrentes est la faible place des communautés locales tant dans les processus de mise en tourisme, que dans l'appropriation des bénéfices et la prise de décision (Gagnon et Fortin, 1999 ; Lequin, 2001 ; Delisle et Jolin, 2007 ; Schéou, 2012). La participation des communautés locales est souvent présentée par les institutions internationales et nationales comme une solution pour initier, en zone périphérique, un tourisme vecteur de développement durable des territoires. De nouvelles déclinaisons de « tourisme alternatif », dont l'écotourisme, le tourisme solidaire ou le tourisme communautaire ont émergé. Elles visent à favoriser les retombées sur les communautés d'accueil (Gagnon, 1999 ; Caire 2006 ; Delisle et Jolin, 2007). « Aujourd'hui, l'heure est au soutien des projets d'écotourisme et de tourisme communautaire qui de plus, semblent s'inscrire particulièrement bien dans la lutte contre la pauvreté, premier des Objectifs du Millénaire pour le Développement lesquels donnent « le la » de l'agenda mondial du développement » (Schéou, 2012 : 1). Pour Greg Richards et Derek Hall (2003), cette redécouverte des populations locales touche également la recherche : « La communauté locale est notamment devenue pour beaucoup, le cadre approprié pour le développement du tourisme durable » (Richards et Hall, 2003 : 5¹). Le tourisme communautaire, ou *community based tourism*, qui incarne l'importance des communautés locales dans les processus de mise en tourisme, serait une forme privilégiée de développement local viable (Gagnon, 1994 ; Parent, Klein et Jolin, 2009).

Etonnamment, peu de travaux se sont attachés à explorer ces formes de tourisme et leurs effets pour les territoires. Alors que le tourisme est souvent convoqué pour valoriser des lieux en marge, nous avons questionné la capacité du tourisme géré par les acteurs locaux à représenter une opportunité pour les régions du Québec. Pour répondre à cette question centrale originale, à savoir si ce type de tourisme a des effets en termes de développement territorial, sous le prisme de la justice sociospatiale, nous avons utilisé une méthodologie quantitative combinée à l'analyse cartographique. Cette recherche exploratoire se focalise sur les initiatives locales de mise en tourisme dans le champ de l'économie sociale, comme c'est le cas du tourisme coopératif au Québec. Ces initiatives de mises en tourisme, qui a priori s'inscrivent en rupture avec le tourisme fordiste ou dit de masse, présentent-elles des spécificités et peuvent-elles constituer un modèle alternatif de tourisme et de développement local viable pour les territoires en difficulté ? Dans cette perspective, la recherche a été organisée en plusieurs phases à différentes échelles au Québec. Cette démarche permet plusieurs niveaux d'interprétation des données et de confirmer partiellement l'hypothèse principale. Celle-ci postule que les coopératives touristiques au Québec, des structures originales de tourisme communautaire qui s'inscrivent dans une longue tradition d'économie sociale et d'action solidaire, peuvent constituer un modèle pertinent de tourisme géré par les acteurs locaux pour les territoires en difficulté.

¹ Traduction libre par nos soins

2. Un contexte particulier d'émergence d'une nouvelle génération de coopératives touristiques

Les coopératives ont investi le tourisme depuis longtemps. Ainsi la principale institution suisse de tourisme social (REKA) est née sous forme coopérative en 1929. La tradition du modèle économique coopératif québécois, quant à elle, remonte au début du XXe depuis l'industrialisation des régions du Québec. Le tourisme n'a pas échappé à ce mode de développement coopératif. Les premières coopératives touristiques sont nées au Québec dans les années 1940. A la fin du siècle, une nouvelle génération de coopératives touristiques a émergé. Le phénomène est remarquable : leur diffusion spatiale est notable ; elles émanent pour leur plus grande part des espaces non-métropolitains. Alors que dans d'autres contextes, ce sont principalement des grandes coopératives de consommateurs qui ont investi le champ du tourisme, tels Co-operative travel, Legacoop en Italie ou Eroski tour au pays basque, les coopératives québécoises sont des petites organisations, gérées et ancrées localement.

Ces initiatives locales ont émergé dans un territoire et un contexte particuliers. Outre le processus de mutation du tourisme qui accorde une place prépondérante aux acteurs locaux relayée par les tourisms dits alternatifs par rapport au tourisme de masse, deux facteurs déterminants président au succès de ces initiatives locales de mise en tourisme. Le **premier facteur** est directement lié aux spécificités du territoire d'étude et à sa longue tradition d'économie sociale (ÉS) qui engendre des différences notables avec le reste du Canada (Vaillancourt, 2008) ; la vitalité du mouvement Desjardins, l'un des importants groupes coopératifs mondiaux, en témoigne. Les spécificités historiques et culturelles du Québec en Amérique du Nord sont notables : la survivance et le maintien de la francophonie ainsi que le mouvement souverainiste en sont des manifestations. L'influence de la religion catholique sur l'organisation économique et sociale jusqu'aux années 1960 est suffisamment conséquente pour différencier très clairement le Québec du reste du Canada, historiquement protestant et majoritairement anglophone. Le partage des compétences fédérales/provinciales entre le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral, est fixé depuis l'acte constitutionnel de 1867. Les provinces ont donc des organisations économiques et sociales très différentes. En outre, il existe une vision québécoise spécifique de la ruralité et des communautés territoriales (Fournis, 2012). Dans ce contexte, l'adoption de la Loi québécoise sur les coopératives de 1997 atteste de la reconnaissance de l'économie sociale et de ses nouvelles dynamiques au Québec, suite à un large forum avec tous les acteurs sociaux (1996) où les propositions de l'ÉS furent entendues au même titre que les autres. La reconnaissance de la nouvelle génération d'économie sociale impulsera même un nouveau mode d'institutionnalisation, qui repose sur la participation et la consultation des acteurs de l'économie sociale par l'État québécois (Lévesque et Mendell, 1999).

Le rôle renouvelé des acteurs locaux est aussi une des caractéristiques centrales du changement de paradigme en science régionale et de l'émergence du développement local et par la suite territorial. Ce changement de paradigme, du développement régional au développement local puis au développement territorial, est particulièrement prégnant au Québec (Klein, 2010). La mutation des politiques publiques qu'il a induite, constitue le **second élément** contextuel. Dès le début des années 1960, le Québec et le Canada ont mis en place des programmes de soutien des régions en difficulté. L'Agricultural Rehabilitation and Development Act (ARDA) visait au niveau fédéral à développer les régions rurales défavorisées et fut décliné à l'échelle provinciale. Le Bureau d'aménagement de l'Est-du-Québec (BAEQ) fut créé avec pour objectif le rattrapage de l'Est du Québec, c'est-à-dire le

Bas-Saint-Laurent, Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine (Lévesque, 2002). Les politiques descendantes et le rôle prépondérant de l'État, cohérents avec le paradigme de développement centraliste et hiérarchique qui prévalait à cette période, ont provoqué des réactions significatives de la société civile québécoise (Klein, 2010; Lévesque, 2002). L'un des mouvements emblématiques, baptisé 'Opération dignité', s'opposait notamment à la fermeture de certains villages proposée par les experts du BAEQ (Bureau d'aménagement de l'Est-du-Québec) et au transfert des populations vers les pôles régionaux. Dans un second temps, des initiatives originales de développement menées par les collectivités se multiplièrent dans les territoires en difficulté. Ces précurseurs initièrent des projets de développement endogène ou développement par le bas, souvent portés par des organisations d'économie sociale, qui furent progressivement reconnus par l'État (*Ibid.*), tels les Centres locaux de développement (CLD) et les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC). Un modèle québécois de développement a émergé progressivement (Lévesque, 2002). Alors qu'ailleurs, des politiques étatiques d'accompagnement des régions ou l'entrepreneuriat local privé sont privilégiés, « l'approche québécoise est hybride, dans le sens où elle combine l'économie du marché, l'économie sociale et l'économie publique, et met en interrelation l'acteur communautaire et l'acteur public » (Klein, 2010 : 148). La recherche et les travaux québécois en matière de développement régional au Québec ont très largement appuyé ce changement de paradigme en se centrant sur les initiatives locales de développement (Lévesque, 2002 ; Klein, 2010 ; Fournis, 2012). C'est dans cette filiation qu'a été conduite notre recherche.

3. L'économie sociale comme pierre d'assise du développement territorial québécois

Le rôle du territoire dans le développement socio-économique des sociétés a connu un regain à partir de la crise du modèle fordiste de développement et des modalités keynésiennes de régulation du social. Dans ce contexte, le concept de développement local ou endogène, lequel préfigurait celui de développement territorial, s'est inscrit en rupture avec les approches par le haut, strictement économiques et centralisées, qui prévalaient. Ce modèle s'appuie sur les acteurs et leur dynamisme ainsi que sur les potentialités territoriales pour favoriser le développement. Dans la filiation de ce concept, le développement territorial, est un paradigme qui repose sur l'idée que le territoire est un « cadre instituant » et « institué » (Klein, 2008). Il est donc un construit social résultant des actions des acteurs mais a aussi une matérialité avec laquelle doivent composer les acteurs. Ces évolutions en science régionale concernent aussi le tourisme. Les deux principales approches classiques de développement territorial mobilisées en tourisme sont l'approche centrée sur la production, notamment les concepts de systèmes touristiques localisés (STL), et l'approche centrée sur la consommation des touristes, en particulier la théorie de la base revisitée et l'économie résidentielle (Davezies, 2009). Les travaux sur les STL, souvent centrés sur les territoires qui gagnent, démontrent qu'en mobilisant la notion de gouvernance territoriale, la capacité de réguler un territoire dans le cadre d'un système partenarial mis en mouvement par une multiplicité d'acteurs permet de construire un acteur collectif qui met en valeur les ressources territoriales spécifiques dans la mise en tourisme. La théorie de la base revisitée postule que la consommation des individus présents sur un territoire, y compris de populations exogènes dont les touristes, contribue *de facto* au développement socioéconomique. Elle constitue un prisme d'analyse mobilisable pour appréhender les effets du tourisme coopératif dans les territoires. Au-delà de ces deux courants de recherche, l'approche québécoise de développement territorial présente des spécificités. La particularité de cette approche

s'explique notamment par une influence importante de l'économie sociale (ÉS) et des mouvements sociaux dans la construction du paradigme de développement territorial au Québec. L'ÉS était constitutive des premières initiatives locales de développement, centrées sur la revitalisation des territoires. Les liens entre économie sociale et développement local ont toujours été étroits, à tel point que l'ÉS a été reconnue et investie par l'État comme un pilier du développement local dans les années 1990.

Les coopératives touristiques se situent *de facto* dans le champ de l'économie sociale. L'approche par les valeurs semble la définition de l'économie sociale la plus pertinente pour l'étude du cas québécois. Cette définition permet de dégager plusieurs critères de qualification de l'économie sociale lesquels ont permis d'appréhender les spécificités du tourisme coopératif soit a) une distribution limitée ou interdite des excédents, b) une production organisée de biens et services, c) une autonomie et indépendance des organisations, d) une gouvernance démocratique (1 Homme = 1 voix), e) l'hybridation des ressources (marchandes, non-marchandes et non-monétaires) et f) le métacritère de finalité sociale (souvent mesurée en emplois générés). La finalité sociale consubstantielle de l'économie sociale invite à s'intéresser aux bénéfices du tourisme pour les territoires en difficulté. Pour ce faire, le concept de justice sociospatiale semble pertinent. Il montre la nécessité de s'intéresser à la distribution géographique des effets socioéconomiques du tourisme. Surtout, ce concept invite à considérer les territoires et les individus les plus vulnérables et en difficulté dans l'analyse de ces mêmes effets.

Ce dernier point, souvent négligé dans le champ du tourisme, est au cœur de la présente recherche : le tourisme coopératif est-il un outil de justice sociospatiale ?

Les dynamiques démoéconomiques des 17 régions québécoises varient considérablement de l'une à l'autre. Plusieurs régions dites éloignées des pôles urbains québécois telles le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la Côte-Nord, ou le Saguenay-Lac-Saint-Jean perdent ou ont perdu nombre d'habitants ces dernières années notamment au profit des pôles (ISQ, 2016) et ce malgré une mise en tourisme orchestrée de leur territoire. La concentration des québécois dans les pôles urbains autour du Saint-Laurent se renforce : les villes de Québec et de Montréal concentrent plus de 25% de la population québécoise en 2015. Plusieurs régions éloignées comptent plus de personnes âgées de 65 ans et plus que de jeunes de moins de 20 ans (*Ibid.*). La distribution des activités productives est aussi très inégale, le produit intérieur brut (PIB) québécois est réalisé pour près de 60% dans trois régions seulement alors que la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine concentre moins de 1% du PIB (ISQ, 2016). Enfin, les revenus disponibles par habitant sont inférieurs à la moyenne québécoise dans la plupart des régions éloignées des pôles (*Ibid.*). Les disparités québécoises, considérées par les variables de revenus et d'évolution de la population, ont tendance à se maintenir avec le temps (Dugas, 2014). Alors, le tourisme et en particulier sa forme coopérative ont-ils un impact sur celles-ci ? C'est une des questions qui se pose en regard de la situation québécoise et du phénomène observé.

À la suite de Bioteau et Fleuret, lesquels appellent à une géographie de l'économie sociale et solidaire, le manque de connaissance manifeste sur le phénomène observé invite d'abord à une analyse exploratoire géographique du tourisme coopératif qui passe par une démarche de « dénombrement, classification et cartographie » (Bioteau et Fleuret, 2014). La cartographie se révèle un important outil en autorisant la spatialisation des données. Elle permet de localiser mais aussi de mettre en évidence des interrelations. Nous nous sommes interrogés sur la localisation de ces coopératives touristiques ainsi que sur les facteurs qui l'ont

déterminée. Leur localisation pouvait par exemple liée à la « culture coopérative » qui préexistait, aux besoins éventuels des acteurs locaux ou encore à la diffusion déjà existante du tourisme. Cela demandait donc d'appréhender le poids de l'économie touristique et de l'économie coopérative dans les régions du Québec. Un regard attentif été porté à la capacité des coopératives touristiques à valoriser des territoires en difficulté. Il a été établi que certaines localités au Québec, dénommées localités marginales et plus récemment localités dévitalisées, ont des revenus faibles et une perte démographique en continu (Dugas, 2014). D'après les travaux récents sur l'économie résidentielle (Talandier et Davezies, 2009), le tourisme participerait à un puissant effet de rééquilibrage entre les territoires périphériques et les pôles en participant à des dynamiques de captation de revenus et de peuplement. La localisation et les effets des coopératives touristiques ont donc été questionnés sous le prisme de la justice sociospatiale. Il s'agit de dépasser l'impensé utilitariste de l'approche macroéconomique rapide des organismes internationaux présentant le tourisme comme vecteur automatique de développement et de richesse. Sans rentrer dans une image fantasmagorique d'un équilibre territorial, ce questionnement a permis de vérifier si les coopératives touristiques présentent des opportunités pour des territoires en difficulté, voire constituent un outil de revitalisation. Dans cet objectif, la première phase de recherche a consisté à identifier les régions en difficulté en matière de dynamiques démoéconomiques, coopératives et touristiques.

4. Des interrelations entre les dynamiques démoéconomiques, touristiques et coopératives dans les régions du Québec

L'analyse des dynamiques démoéconomiques reposait sur quatre variables socioéconomiques classiques soit l'évolution démographique, la croissance du PIB, la variation des revenus disponible et le taux d'emploi de 2000 à 2014. Elle montre que six régions semblent en difficulté en regard des variables retenues : Bas-Saint-Laurent, Centre-du-Québec, Estrie, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Mauricie et Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les trois régions les plus septentrionales connaissent une forte augmentation de leurs PIB et revenus disponibles. Les pôles québécois connaissent des trajectoires différenciées, la région de Montréal apparaît dans une dynamique socioéconomique défavorable tandis que la région Capitale-Nationale semble progresser. Les régions à proximité de Montréal évoluent favorablement selon les variables retenues. Les autres régions centrales ont des performances démoéconomiques plus intermédiaires pendant la période observée.

Les dynamiques coopératives, quant à elles, ont été observées selon quatre variables : 1) l'évolution du nombre de coopératives, 2) l'évolution du chiffre d'affaire des coopératives, 3) l'évolution des emplois coopératifs et 4) l'évolution du nombre de membres pendant la même période. L'analyse met en exergue cinq régions avec dynamique coopérative forte pendant la période observée (Bas-Saint-Laurent, Centre-du-Québec Chaudière-Appalaches, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Saguenay-Lac-Saint-Jean). Une seconde catégorie de sept régions avec des dynamiques intermédiaires a été établie : Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Estrie, Mauricie, Montérégie, Nord-du-Québec et Outaouais. Les dynamiques coopératives sont faibles dans trois régions (Lanaudière, Laurentides et Laval). Enfin les régions pôles québécois, Capitale-Nationale et Montréal, affichent des dynamiques coopératives intermédiaires.

Nous nous sommes attachés à mettre en évidence les dynamiques touristiques pendant la même période. A l'échelle du Québec, les variables montrent une tendance au tassement du tourisme. Il a été montré que les dynamiques touristiques sont fortes dans huit régions (Bas-

Saint-Laurent, Centre du Québec, Estrie, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Laurentides, Mauricie, Outaouais et Saguenay-Lac-Saint-Jean) ainsi que dans un des pôles québécois (Capitale-Nationale). Les pôles québécois et les régions les plus éloignées sont dans des dynamiques défavorables alors que celles-ci sont favorables dans une première couronne de régions centrales notamment grâce aux flux des excursionnistes.

Ces analyses ont permis d'identifier les territoires en difficulté pour pouvoir répondre à notre question de recherche. De plus, il a été observé une relation entre les difficultés socioéconomiques des régions et leur dynamisme coopératif : les dynamiques coopératives sont fortes dans les régions en difficulté. De manière plus surprenante les territoires en difficultés disposent de dynamiques touristiques fortes. Toutefois, le rôle du tourisme comme ressort du développement, en particulier sa capacité à générer des dynamiques de peuplement et de captation de revenus, n'a pas été établie de manière évidente à l'échelle régionale. Seules deux régions fortement touristiques, Laurentides et le pôle Capitale-Nationale, sont performantes en matière de revenus et de peuplement par rapport à la moyenne québécoise. Les autres régions fortement touristiques affichent des performances démographiques inférieures à la moyenne et dans une tendance défavorable ainsi que des dynamiques de revenus inférieures à la moyenne, mais favorables pour une majorité. Les dynamiques d'emplois sont systématiquement inférieures à la moyenne et dans une tendance à la baisse pour une majorité d'entre elles. Enfin, les dynamiques productives sont invariablement sous la moyenne québécoise et évoluent désavantageusement dans ces régions. Ces résultats posent question alors que le tourisme est souvent convoqué pour valoriser les régions en déprise.

Une fois les régions en difficulté identifiées, la seconde phase de recherche a consisté à dresser un état des lieux du tourisme coopératif et à observer les dynamiques des coopératives touristiques dans les régions considérées comme en difficulté à l'issue de la première phase de recherche.

5. La vitalité du tourisme coopératif dans les régions en difficulté

Cette phase de recherche visait à appréhender les transformations du tourisme coopératif au Québec entre 1997 et 2013 et ce, comparé à l'ensemble du mouvement coopératif non financier et à l'économie régionale.

A la suite de l'analyse des dynamiques de localisation des coopératives touristiques, nous observons un fort développement du nombre de coopératives touristiques. Il existe, sous forme coopérative, des campings, des restaurants, des centres de ski, des organisateurs d'événements, des gîtes, des auberges de jeunesse, des sports de pleine nature, des coopératives de transport, ... En 1997, l'année de l'adoption de la loi sur les coopératives, 80 coopératives touristiques étaient dénombrées au Québec. Il en existe 209 en 2014. Alors que le nombre de coopératives non financières est quasiment resté stable entre 2001 et 2013 (+3,8 %), celui des coopératives touristiques a augmenté de près de 80 % pendant la même période. Cette progression bénéficie essentiellement aux régions dites périphériques. L'augmentation importante du nombre des coopératives est remarquable dans un contexte touristique morose au Québec. Leur localisation en région, y compris dans celles les plus éloignées des centres urbains, confirme l'intérêt que peuvent représenter ces initiatives locales pour les territoires dits périphériques. Deux régions éloignées, la Gaspésie et le Saguenay-Lac-Saint-Jean, bénéficient des plus fortes dynamiques de localisation des coopératives touristiques.

Le second enseignement qu'il est possible de tirer de cette phase de recherche est le succès du modèle de coopérative de solidarité. Celles-ci étaient marginales en 1996 ; elles représentent en 2013 près de 18 % des coopératives non financières, 20 % de leurs membres et 10 % des emplois. Dans le secteur touristique, leur succès est encore plus évident. Elles étaient quasi inexistantes en 1997, plus de la moitié des coopératives touristiques ont adopté ce statut en 2013, elles regroupent 70 % des membres et génèrent 32 % des emplois. Ce statut repose sur une gouvernance partenariale puisque sont réunies dans la même entreprise, des travailleurs, des usagers et des membres de la communauté locale. Le mouvement coopératif reposait jusqu'à récemment uniquement sur des formes uni-sociétaires (Girard, 2008). Les coopératives multipartites ont été institutionnalisées en 1988 en Italie, même si elles remonteraient aux années 1960 dans ce pays (*Ibid.*), en 1997 au Québec, en 1998 au Portugal et en 2001 en France (Münkner, 2004). Elles ont en commun d'avoir des sociétaires hétérogènes (*Ibid.*). En économie sociale, le principe démocratique (une personne vaut une voix et égalité des voix) adopté par les coopératives s'oppose au principe ploutocratique (nombre de voix en fonction des actions) des entreprises capitalistes. Ce principe est gravé dans le marbre par les statuts des coopératives. L'un des moyens pour éviter la domination d'un des groupes de sociétaires est de constituer des collèges. Auquel cas, chaque collège dispose d'un nombre égal de voix exprimées par les représentants des sociétaires au sein du collège. Au Québec, le développement de cette nouvelle forme de coopérative est remarquable : dix ans après la loi, elles représentaient déjà plus de la moitié des coopératives créées (Girard, 2008). La gouvernance démocratique est renouvelée par le développement de ces coopératives multipartites dans lesquelles les parties prenantes s'élargissent. Ce modèle compense les pertes de membres des modèles plus classiques. En outre, il a été observé un nombre de membres des coopératives, rapporté au nombre d'habitants, plus important dans les régions en difficulté et en augmentation.

Plus que l'émergence du tourisme coopératif, il semble plus pertinent de qualifier le processus en cours de transformation de ce secteur. Les reconfigurations observées pour l'ensemble du mouvement coopératif non financier y sont encore plus marquées. Les coopératives de travailleurs représentaient la moitié des emplois du tourisme coopératif en 1997. A la fin de la période d'observation, elles ne génèrent que 27% des emplois. Les coopératives de solidarité sont devenues majoritaires dans le même temps en nombre de coopératives et d'emplois générés. Une concentration du chiffre d'affaires est observée pour les coopératives de consommateurs et de producteurs dans le secteur du transport. Les coopératives touristiques les plus anciennes s'appuient sur ces deux statuts. La baisse des rémunérations observée semble moins forte dans le secteur touristique que dans l'ensemble du mouvement coopératif non financier. Seul le secteur du loisir affiche des salaires moyens par emplois inférieurs à ceux de l'ensemble des coopératives non financières. Les coopératives de solidarité semblent générer des emplois moins rémunérés que les organisations plus traditionnelles. Cela étant, les salaires chargés moyens par emploi des coopératives touristiques de solidarité ont pratiquement doublé entre 2001 et 2011. Ces dernières sont relativement récentes, soit 6 ans d'ancienneté moyenne en 2013. Il est probable que leur consolidation entraîne une amélioration des rémunérations.

L'état des lieux du tourisme coopératif a révélé que ces coopératives, mis à part quelques cas exceptionnels, sont des petites entreprises avec un chiffre d'affaires plus faible et avec moins d'actifs que dans l'ensemble du mouvement coopératif. Les parts sociales des membres sont inférieures à la moyenne. Les réserves impartageables sont proportionnellement plus importantes dans le secteur touristique que dans l'ensemble du mouvement. Pour cette raison, les coopératives touristiques sont des structures de tourisme originales avec une propriété

commune des moyens de production importante et multipartite. Ces structures semblent peu soutenues en matière de subvention à l'exception de certaines coopératives de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et dans une moindre mesure dans le Centre-du-Québec et Nord-du-Québec. Si l'on considère la finalité sociale des coopératives touristiques en fonction du nombre d'emplois générés, ces configurations semblent particulièrement intéressantes pour certaines régions éloignées des centres urbains. En ce qui concerne la vitalité démocratique de ces entreprises collectives, les régions avec des dynamiques coopératives fortes disposent d'un nombre de membres des coopératives touristiques surreprésentés. Les coopératives touristiques participent donc à un processus de démocratisation de l'économie impulsé par le mouvement coopératif.

A la suite de quoi, nous avons observé la concentration des coopératives touristiques et les retombées pour les variables des coopératives touristiques dans les différentes catégories de régions établies à la première phase de recherche. Cela a permis de croiser la distribution régionale des coopératives touristiques et de leurs retombées économiques avec les différentes dynamiques démoéconomiques, coopératives et touristiques. Il a été possible de répondre positivement à notre question de recherche. En effet, il a été montré que les coopératives touristiques se localisent particulièrement dans les régions en difficulté démographique et économique. De plus, les retombées économiques sont plus concentrées dans ces territoires en particulier les créations d'emploi. Il existe donc un effet de mobilisation coopératif et touristique dans les territoires en difficulté, qui a pour conséquence une concentration des retombées économiques liées à la localisation de coopératives touristiques. Malgré cette concentration, les retombées demeurent faibles à l'échelle régionale. L'effet de mobilisation ne permet pas d'inverser la tendance en matière de dynamiques démoéconomiques, à l'échelle retenue et pendant la période d'observation.

En conséquence de quoi, la troisième phase de recherche a eu pour objectif d'investiguer à une échelle plus fine pour vérifier s'il y existait des dynamiques de peuplement et de captation de revenus plus localisées dans les hauts-lieux touristiques. En outre, cela a été l'occasion de confirmer ou d'infirmer la relation entre les difficultés rencontrées par certains territoires et l'effet de mobilisation coopératif et touristique observé. Cette approche originale a été illustrée par l'exemple du Saguenay-Lac-Saint-Jean, une des deux régions dans lesquelles il est apparu que les dynamiques coopératives touristiques sont les plus fortes. Cette étape de la recherche permet donc de croiser les résultats à différentes échelles.

6. Le tourisme n'est pas un ressort de développement évident

Alors que le tourisme est considéré comme un ressort non productif du développement par les auteurs du courant de la théorie de la base revisitée (Talandier et Davezies, 2009) et que sa capacité et sa constance à transformer les lieux ont été montrées par les géographes du tourisme (MIT, 2005, 2011), il est surprenant de constater que seuls une région touristique et un pôle québécois, la région Laurentides et le pôle Capitale-Capitale, présentent à la fois des dynamiques de peuplement et de captation de revenu au-dessus de la moyenne au Québec pendant la période d'observation. Les autres régions touristiques affichent des trajectoires de développement intermédiaires, voire difficiles en matière démographique et économique. En conséquence de quoi, on peut se demander si le niveau d'analyse, soit l'échelle régionale, ne constituait pas une limite méthodologique pour appréhender les effets du tourisme. Une échelle trop large pourrait diluer les éventuels effets plus localisés de peuplement et de captation de revenus. La troisième phase de recherche visait à proposer une méthode d'analyse à un niveau scalaire plus fin pour lever ce biais éventuel, mais surtout pour tenter de

répondre à l'une des questions de recherche : les territoires mis en tourisme se développent-ils plus que la moyenne ?

Lorsqu'il s'agit de comparer les dynamiques touristiques et les dynamiques démoéconomiques, un certain nombre de difficultés d'ordre méthodologique se présentent à l'échelle régionale, ne serait-ce que par la nécessité de comparer des données de plusieurs sources organisées selon différents carroyages. Au niveau local, ces difficultés sont plus prégnantes et le manque d'éléments constitue la limite principale. Au Québec, seules quelques statistiques sont disponibles à une échelle infrarégionale : les variables de population à l'échelle microrégionale et des municipalités, les revenus primaires et disponibles par habitant à l'échelle microrégionale. En ce qui concerne les données touristiques, la distribution géographique des lieux touristiques permet de repérer les hauts-lieux touristiques.

Les hauts-lieux touristiques ont été mis en évidence en géocodant la base des données sur les lieux touristiques de Tourisme Québec. Il a été postulé que l'offre correspondait de manière significative à la demande, en conséquence de quoi la cartographie de la densité de cette offre nous permettrait, dans une certaine mesure, d'appréhender ces sites. Les hauts-lieux touristiques ont donc été cartographiés sans prendre en considération le maillage administratif, lequel ne correspond pas forcément au déploiement géographique du tourisme. Les statistiques sont traditionnellement analysées selon un carroyage administratif ce qui induit une vision tronquée de la réalité touristique. Les touristes s'affranchissent des frontières administratives et l'occupation de l'espace correspond rarement aux découpages employés. La mise en évidence des hauts-lieux touristiques a donc ici été réalisée à partir de la densité de l'offre touristique.

Les dynamiques démographiques de 2001 à 2014 ont été croisées avec les données sur les revenus disponibles de 2002 à 2014 pour identifier les territoires qui se développent, selon ces indicateurs, et les territoires en difficulté en matière de peuplement et de captation de revenus. Le croisement des hauts lieux touristiques et des dynamiques démoéconomiques montre que la présence d'un haut-lieu touristique n'entraîne pas toujours une dynamique de développement. Seulement huit hauts-lieux touristiques chevauchent des territoires en développement (en matière de peuplement et de captation de revenu), quatre sont d'importants corridors, les autres sont plus ponctiformes. Le plus grand des corridors se situe dans un axe sud-est au nord-Ouest de Montréal et ce de Saint-Jean-Baptiste jusqu'au Lac-Tremblant-Nord. Toutes les municipalités qui le composent, sont, soit en développement, soit dans des dynamiques intermédiaires en regard des indicateurs sélectionnés. Le second corridor touristique avec des dynamiques de développement se situe autour de la ville de Québec. Il commence à Lévis au Sud, jusqu'à Stoneham-et-Tewkesbury au Nord et s'étend vers l'Est jusqu'à Beauré. Le troisième est à cheval entre la Montérégie et l'Estrie dans axe Ouest-Est de Bromont à Hatley. Le dernier corridor se situe en périphérie de Gatineau. Deux hauts-lieux ponctiformes sont les villes d'Abitibi-Témiscamingue : Rouyn-Noranda et Val-d'Or. Les deux derniers se situent en Côte-Nord à Sept-Îles et au Havre-Saint-Pierre.

Cette analyse cartographique affine ce qui a été montré lors des phases de recherche précédentes à l'échelle des régions administratives. Il existe bien des territoires touristiques qui semblent dynamiques en matière démographique et économique. A l'échelle régionale, seules les régions Capitale-Nationale et Laurentides disposaient de dynamiques démoéconomiques et touristiques favorables qui sont confirmées et affinées à ce niveau scalaire. D'autres dynamiques démoéconomiques favorables, plus localisées, sont visibles dans certains territoires d'Abitibi-Témiscamingue, de Côte-Nord, d'Estrie, de Lanaudière et de Montérégie. Le tourisme peut donc participer au développement localement au moins partiellement. De plus, les coopératives non financières, les coopératives touristiques et les

lieux touristiques sont surreprésentés dans les unités spatiales considérées comme en difficulté. Cela confirme la mobilisation de l'économie coopérative et du tourisme dans les territoires considérés comme en difficulté que nous avons déjà observé à l'échelle régionale.

Cela étant dit, le fait le plus important révélé par cette analyse cartographique est que beaucoup de hauts-lieux touristiques n'induisent pas de dynamiques de peuplement et de captation de revenus y compris dans les régions touristiques reconnues, telles que le Bas-Saint-Laurent, le Centre-du-Québec, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la Mauricie ou le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les régions en difficulté, exceptée l'Estrie pour une partie, ne disposent pas de hauts-lieux touristiques avec des mécanismes de peuplement et de captation de revenus supérieurs à la moyenne québécoise. En conséquence le manque de retombées du tourisme en matière de développement démographique et économique se retrouve à l'échelle locale. Un niveau scalaire plus précis ne révèle pas, non plus, un processus de peuplement et de captation de revenu systématique dans les zones où la concentration touristique est forte, y compris dans les hauts-lieux touristiques séculaires tels Tadoussac ou Kamouraska. Si l'on considère que les dynamiques démographiques et de captation de revenus sont des indicateurs de développement et que la concentration de l'offre touristique est un indicateur pertinent de la touristicité d'un territoire, le tourisme au Québec ne constitue pas un levier de développement territorial dans la plupart des territoires en difficulté pendant la période d'observation.

Le deuxième intérêt d'une analyse plus localisée a été de permettre une première caractérisation du tourisme coopératif en s'appuyant sur l'analyse cartographique et une enquête documentaire dans la région périphérique du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

7. Une première caractérisation du tourisme coopératif québécois

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean est une des régions considérées comme en difficulté à l'issue de la première phase de recherche. Cela s'explique, selon Proulx (2007), par le fait que la région, fortement dépendante de quelques secteurs très mondialisés, a subi durement la crise des années 1980. L'effet des pertes d'emplois sur l'économie régionale a été marqué notamment par une démographie régionale décroissante et des revenus inférieurs à la moyenne québécoise. L'économie coopérative y est d'ailleurs dynamique notamment parce qu'elle constitue une réaction à dévitalisation de certains territoires, une réponse au manque de dynamisme entrepreneurial provoqué par la captation de la main d'œuvre qualifiée par les multinationales et l'occasion pour les communautés locales pour réagir à la perte de capital humain provoqué par l'exode des jeunes. L'économie touristique est supérieure à la moyenne québécoise, notamment grâce à l'attrait pour le Fjord le plus méridional, mais relativement stagnante.

Dans ce contexte, la plus importante concentration de coopératives touristiques dans cette région se situe à Saguenay, la ville la plus importante de la région avec 146 000 habitants. Celle-ci dispose de revenus inférieurs à la moyenne québécoise et perd des habitants pendant la période d'observation. On y trouve, pour exemple, deux auberges de jeunesse emblématiques d'une nouvelle génération de tourisme coopératif. La première est administrée par une coopérative de solidarité. La coopérative de solidarité V.E.R.T.E. a été créée en 2006 par six jeunes entrepreneurs sensibles à l'économie sociale, au développement durable et au plein air. Une opportunité d'achat d'une auberge a nécessité de mobiliser le modèle coopératif notamment faute de capacité d'investissement privé. De plus, les fondateurs envisageaient de fédérer les entreprises de plein air au sein de la coopérative, ce qui s'est avéré difficile par la

suite. En 2010, avec le soutien des collectivités locales, la coopérative acquiert la Maison Price, un immeuble classé, pour en faire une auberge de jeunesse et un bar et rachète une entreprise de plein air en difficulté. L'activité de plein air nécessite l'embauche de nombreux salariés pour assurer les activités de guidage en rivière, de transport, de logistique et de gestion des activités. Enfin elle devait exploiter une auberge à Rivière-Éternité ouverte au printemps 2013. L'entreprise embauchait alors jusqu'à 30 salariés en saison haute. Ce développement rapide a abouti à une crise financière en début 2013. Ces difficultés ont provoqué le renouvellement du leadership et l'adoption d'un plan de redressement. La coopérative s'est depuis recentrée sur l'exploitation de l'auberge de jeunesse, la Maison Price et du bar culturel. Elle a toujours revendiqué un positionnement écoresponsable (Beaubien, 2015). La seconde est la coopérative Les Mains tissées qui gère l'auberge Les Mains tissées. Cette dernière est une coopérative touristique originale qui associe un projet de réinsertion et un volet touristique à travers une auberge de jeunesse. La coopérative Les Mains tissées a été créée en mars 2009 à l'initiative de sa coordinatrice générale actuelle. L'auberge de jeunesse de 5 chambres, située près de La Baie à Saguenay, a ouvert ses portes en 2010. Depuis 2011, la coopérative et ses partenaires offrent l'opportunité à des jeunes sans emploi de la région de participer à des plateaux de travail dans un objectif de réinsertion. Plusieurs de ces stages d'une vingtaine de semaines se terminent par un séjour à l'international. La coopérative compte quatre salariés. Elle revendique sa dimension coopérative, son volet social, ainsi qu'« un tourisme différent, un tourisme solidaire et responsable, un tourisme durable et écologique ».

En 1997, il existait 7 coopératives touristiques au SLSJ. Cinq d'entre elles étaient des coopératives de consommateurs, les deux dernières sous formes de coopératives de travailleurs, l'une d'elle a été transformée en coopérative de solidarité. Une majorité perdure encore aujourd'hui. En 2014, 22 coopératives touristiques ont été recensées. Toutes les coopératives touristiques créées depuis 1997 sont des coopératives de solidarité avec une gouvernance multipartite. Le CA des coopératives touristiques au SLSJ était de 2,8 millions de \$ en début de période d'observation et a augmenté de 124% pour atteindre 6,2 millions de \$ en 2013, soit 365 000 \$ de CA moyen. Ces entreprises généraient 77 emplois en 1997 et près de 300 en 2013 (+289%). Le nombre de membres a augmenté et atteint 3 069 personnes en 2013. Ces chiffres confirment le développement du tourisme coopératif dans un contexte déprimé et sa transformation avec le développement massif de coopératives multipartites, lesquelles génèrent de nombreux emplois qui semblent faiblement rémunérés. Elles participent à un processus de démocratisation de l'économie.

Toutefois, l'analyse de la communication des 17 coopératives actives en 2013 questionne les spécificités du tourisme coopératif en matière de production. Les activités sont disparates et les structures sont souvent multi-activités. On compte notamment deux centres de ski, une salle de quille et de réception, un centre de kitesurf avec une salle de spectacle et café-bistro, un café-restaurant et salle de concert, un parc d'aventure avec des hébergements insolites, une salle de spectacle et bar, trois auberges de jeunesse, un hôtel-restaurant et un centre de villégiature. Seules cinq coopératives affichent leur caractère coopératif dans les documents grand public. Parmi ces coopératives, au moins deux ont périclité. D'autres ont été créées. Lors de l'enquête documentaire, il n'a pas été repéré de tarification spécifique pour des publics à faibles revenus, ni de centrage sur une clientèle particulière. Des tarifs spéciaux de groupes ou des réductions étudiants, ou suivant les tranches d'âge sont mis en place par certaines coopératives comme cela se fait dans les entreprises capitalistes concurrentes. Seule une structure propose à ses clients de payer une consommation « en attente » destinée aux personnes vulnérables. Toutefois, pour la plupart des structures, si les spécificités du tourisme

coopératif sont manifestes en amont de la production, la production en elle-même n'apparaît pas clairement différenciée du marché. Les produits vendus sont des produits relativement classiques dans la plupart des coopératives touristiques. De plus, les spécificités du tourisme coopératif demeurent souvent internes aux entreprises et quasiment inconnues du grand public. Seules quatre coopératives affichent des valeurs particulières dans leurs documents de communication. Il n'a pas été possible de repérer une spécification des produits touristiques en aval du processus de production. Le tourisme coopératif semble plutôt constituer un levier mobilisé par des acteurs locaux pour mobiliser des financements et créer des emplois. En ce sens, le tourisme coopératif est une forme originale de tourisme géré par les acteurs locaux, cependant il ne peut être considéré en l'état comme une forme de tourisme social ou comme un modèle idéal de développement territorial de spécification. Une politique d'accompagnement, de la part du mouvement coopératif voire de l'État pourrait permettre d'harmoniser une offre disparate et de la spécifier. Si la recherche documentaire met en exergue la diversité de l'offre du tourisme coopératif, elle met aussi en évidence les difficultés de ces initiatives locales à mettre en valeur une offre clairement identifiée qui se démarque des entreprises capitalistes. Les coopératives touristiques demeurent des petites entreprises en matière de chiffre d'affaires qui génèrent des emplois faiblement rémunérés. La question de l'accès aux marchés émetteurs est aussi posée. Ainsi l'absence de regroupement et d'organisation de tourisme coopératif conduit ces entreprises à utiliser des canaux de commercialisation classiques dans lesquels leur offre est noyée et banalisée. La création d'une centrale de réservation qui regrouperait l'offre touristique des coopératives pourrait être l'occasion non seulement de distinguer et qualifier l'offre, mais aussi de satisfaire une demande émergente de tourisme dit alternatif porteur de valeurs. Ces initiatives locales se développent sans accompagnement et sans direction ce qui conduit à une offre disparate et non spécifiée et réduit les possibilités de faire mouvement. Malgré leur spécificité en amont du processus de production, les coopératives touristiques ne semblent pas échapper à l'écueil d'un tourisme indifférencié au Québec décrit par Gagnon (2003).

Deux dimensions permettent néanmoins de différencier le tourisme coopératif d'autres formes de tourisme.

7.1. Une finalité sociale qui rejoint une problématique de développement territorial

Cette forme de tourisme semble d'abord centrée sur les besoins locaux en matière d'emplois et de financement. Il semble qu'elle soit mobilisée par « nécessité ». Historiquement, une des premières coopératives touristiques a été créée par les habitants des Îles-de-la-Madeleine après un hiver rigoureux qui entraîna un certain isolement et des problèmes d'approvisionnement. Simon Beaubien, lors de l'analyse d'une coopérative touristique au Saguenay-Lac-Saint-Jean, montre, à partir d'entretiens avec des intervenants locaux, que le modèle coopératif est souvent adopté dans le cas de « dévitalisation de certains territoires et d'absence de moyens » (2015 : 56). Pour les personnes interrogées dans ses enquêtes, ce modèle d'affaires serait mobilisé parce qu'il donne les outils favorables à la « recherche de capital et l'obtention de financements » (*Ibid.*). Les résultats obtenus vont dans ce sens. Il semble que les sociétaires des coopératives touristiques ont moins de capacité de financement que dans le reste du mouvement coopératif, ce qui se traduit par des montants détenus de parts sociales plus faibles. En contrepoint, quand la réserve générale est plus forte, c'est donc principalement l'activité qui finance le développement de l'activité coopérative. De plus, le nombre d'emplois générés est plus important que dans l'ensemble de l'économie coopérative, laquelle connaît une progression des emplois supérieure à celle des entreprises capitalistes. En

outre, rappelons que le tourisme coopératif est plus mobilisé dans les territoires en difficulté dans lesquels le taux de chômage est important. Cet effet de mobilisation se traduit par une localisation plus importante des coopératives touristiques dans les territoires avec des dynamiques démographiques et économiques difficiles. Les retombées économiques, en particulier en matière d'emplois, sont plus concentrées dans ces zones. Ces résultats quantitatifs et la recherche documentaire permettent d'affirmer que le tourisme coopératif a pour finalité sociale essentielle de créer des emplois dans les territoires au Québec. D'autre part, l'analyse documentaire a révélé que beaucoup de coopératives touristiques ont émergé, suite à la mobilisation d'une partie de la communauté locale pour générer des emplois et des activités pour la collectivité. Certaines d'entre elles revendiquent explicitement une mission de réinsertion sociale. De plus, la prépondérance du statut de coopérative de solidarité implique, *a priori*, un fort ancrage territorial et une maîtrise plus grande de la mise en tourisme. Enfin, le montant des actifs et des chiffres d'affaires permettent de positionner les coopératives touristiques comme de petites organisations.

Le tourisme coopératif est donc territorialement orienté en matière de maîtrise, de prestations et d'échelle, et sa finalité sociale est une réponse en matière d'emplois locaux et de réinsertion sociale.

La deuxième dimension du tourisme coopératif, mise en exergue, concerne ses spécificités en amont de la production.

7.2. Plusieurs spécificités en amont du processus de production

Les spécificités du tourisme coopératif se situent en amont du processus de la production. Les *outputs* apparaissent indifférenciés, *a contrario* les *inputs* sont spécifiques. Les critères dégagés dans le cadre conceptuel de l'économie sociale sont apparus pertinents pour préciser les spécificités du tourisme coopératif. Le métacritère de l'économie sociale est la finalité sociale ou l'utilité sociale. Nous avons vu, dans les paragraphes précédents, que la finalité sociale du tourisme coopératif semble essentiellement centrée sur des problématiques de développement territorial, en particulier des problématiques d'emplois et de besoins en financement. Le nombre d'emplois générés, particulièrement important dans les régions en difficulté, est le principal effet du tourisme coopératif. Cinq autres critères ont été dégagés du cadre conceptuel de l'économie sociale pour préciser la spécificité des *inputs*.

Le premier est la distribution interdite ou limitée des excédents. Du fait de la non rémunération ou rémunération limitée du capital, une grande partie des réserves (bénéfices non distribués en dividendes) sont déclarées « impartageables ». Cette formation de réserves impartageables peut être très conséquente pour des coopératives ayant plusieurs années d'existence. Il a été montré que ces réserves étaient proportionnellement plus importantes dans les coopératives touristiques, malgré leur jeunesse, que dans l'ensemble du mouvement coopératif. L'analyse quantitative et documentaire a révélé que les fondateurs disposaient de peu de fonds initiaux et que les parts sociales sont plus faibles que dans l'ensemble du mouvement coopératif. Le développement des CT et le financement des actifs reposent pour une part importante sur l'activité et la réserve. Les actifs touristiques appartiennent donc à la coopérative et à ses membres, actuels comme futurs, pris comme un ensemble. Les réserves sont la manifestation d'une forme de propriété commune des moyens de production. La première spécificité du tourisme coopératif est la collectivisation des moyens de production, notamment des actifs touristiques.

Le second est la production organisée de biens et services. Les coopératives touristiques disposent de peu d'actifs, comparativement à l'ensemble du mouvement coopératif. En outre, leur chiffre d'affaires est relativement faible. Ce sont donc de petites entreprises de tourisme.

Le troisième est l'autonomie et l'indépendance. Dans la pratique, certaines collectivités territoriales sont des membres de soutien. Toutefois, ceux-ci sont limités : ils ne doivent pas dépasser un tiers des administrateurs et aucune ristourne ne peut leur être attribuée. Les subventions ne semblent pas suffisamment conséquentes pour contrecarrer l'autonomie et l'indépendance, fixées par les statuts. Un contrôle de la commercialisation par des tiers, tels que des agences émettrices, peut constituer une entrave à l'indépendance des coopératives touristiques. Seules certaines coopératives qui assurent des activités d'hébergement utilisent des canaux classiques de réservation tel que Booking. Elles semblent disposer d'un faible contrôle sur la commercialisation.

Le quatrième critère est la gouvernance démocratique. En économie sociale, le principe démocratique (une personne vaut une voix et égalité des voix) adopté par les coopératives s'oppose au principe ploutocratique (nombre de voix en fonction des actions) des entreprises capitalistes. Ce principe est gravé dans le marbre par les statuts des coopératives. En outre, il a été observé un nombre de membres des coopératives, rapporté au nombre d'habitants, plus important dans les régions en difficulté et en augmentation. D'autre part, le mouvement coopératif se transforme et sa vitalité démocratique est maintenue grâce au développement des coopératives de solidarité. Ce statut est majoritairement adopté par les coopératives touristiques. Il repose sur une gouvernance multipartite avec au moins deux catégories de membres parmi les utilisateurs, des membres travailleurs, ou des membres de soutien. Le développement de cette nouvelle forme de coopératives est remarquable alors qu'elle était marginale au début de la période d'observation. La recherche a confirmé que le tourisme coopératif repose sur une gouvernance démocratique majoritairement multipartite qui associe des travailleurs, des utilisateurs et des membres de soutien, ce qui implique la prise en charge par une partie de communauté de la mise en tourisme et de son propre développement.

Le dernier critère est l'hybridation des ressources. Selon Polanyi (1983), les activités économiques sont encastrées (*embededness*) dans la sphère sociale et se déclinent selon une pluralité de modes de circulation des biens et services. Les ressources marchandes, non marchandes et non monétaires sont mobilisées dans toute économie, mais assumées, voire revendiquées, dans le cadre de l'économie sociale. Le développement territorial porte également attention aux ressources territoriales, y compris non-monétaires. Les ressources marchandes ont été appréhendées dans cette recherche par la variable du chiffre d'affaires. Les ressources non marchandes, telles que les subventions, ont été aussi mises en évidence dans une certaine mesure. Il a été observé que celles-ci étaient généralement faibles, excepté dans la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. La recherche documentaire et la revue de littérature révèlent la présence de bénévolat dans les coopératives touristiques. La sollicitation de bénévolat notamment pour l'aménagement de certaines structures peut constituer une ressource non monétaire. Nous pouvons retenir que le tourisme coopératif est une activité à dominante marchande qui repose sur une pluralité de ressources marchandes, non marchandes et non monétaires.

Les dimensions du tourisme coopératif révélées par cette recherche sont donc :

- une activité ancienne dans un processus de renouvellement
- une finalité sociale centrée sur la création d'emplois locaux et de financement de la mise en tourisme

- une mobilisation particulière
- des retombées plus fortes dans les territoires en difficulté
- une collectivisation des moyens de production et une mise en valeur des actifs touristiques
- de petites entreprises en matière de chiffre d'affaires et d'actifs, ancrées localement
- une gouvernance démocratique souvent multipartite
- une dominante marchande même si elles mobilisent des ressources non marchandes et non monétaires.
- les entreprises de tourisme coopératif semblent autonomes et indépendantes.

Dans l'état actuel de nos connaissances sur le tourisme coopératif, nous pouvons affirmer que le tourisme coopératif est une forme de tourisme déjà ancienne qui s'est renouvelée à partir de la fin des années 1990. Elle peut être située dans le courant des tourisms dits alternatifs, et présente certaines proximités avec le tourisme équitable et le tourisme communautaire. En somme, une première caractérisation du tourisme coopératif québécois peut être formulée de la manière suivante :

Le tourisme coopératif est une forme de tourisme déjà ancienne en renouvellement. Il est mis en œuvre par de petites coopératives, souvent multipartites, ancrées et gérées territorialement via un processus de gouvernance démocratique. Il est particulièrement mobilisé dans les territoires en difficulté et est centré sur les besoins locaux notamment en matière d'emplois et de financements. Cette activité à dominante marchande repose sur une forme de collectivisation des moyens de production.

8. Conclusion

Les principaux résultats de cette recherche démontrent que le tourisme coopératif profite plus fortement aux territoires désavantagés démographiquement et économiquement, notamment en matière d'emplois générés. De manière générale, le tourisme coopératif est surreprésenté dans les territoires en difficulté. De plus, il a été possible de le caractériser. Ainsi, le tourisme coopératif est une forme de tourisme déjà ancienne en renouvellement. Il est aujourd'hui mis en œuvre par de petites coopératives, souvent multipartites, ancrées et gérées territorialement via un processus de gouvernance démocratique. Cette activité à dominante marchande repose sur une forme de propriété commune des moyens de production. C'est une forme de tourisme communautaire qui rejoint des problématiques de développement territorial. Il semble mobilisé dans les territoires en difficulté, notamment parce qu'il permet de trouver des formes alternatives de financement des actifs touristiques et de création d'emplois. En ce sens, il représente une alternative qui peut être convoquée lorsque les acteurs locaux ne disposent pas des capitaux nécessaires à la mise en tourisme des territoires. En outre, cette forme de tourisme semble participer à un processus de démocratisation de l'économie. Le tourisme coopératif repose sur une gouvernance démocratique majoritairement multipartite qui associe des travailleurs, des utilisateurs et des membres de soutien, ce qui implique la prise en charge par une partie de communauté de la mise en tourisme et de son propre développement. Pourtant, leur offre est indifférenciée et commercialisée dans des canaux de distribution classiques dans lesquels elle est noyée.

Plus largement, l'hypothèse de la capacité du tourisme à générer des dynamiques de peuplement et de captation de revenus, mise en exergue par les travaux sur la théorie de la base revisitée (Talandier et Davezies, 2009), et communément admise dans la communauté

scientifique, n'est que très partiellement confirmée par notre étude au Québec. Seuls quelques territoires touristiques se situent dans cette configuration. Dans la plupart, les dynamiques de développement territorial n'apparaissent pas clairement. De nombreux hauts-lieux touristiques québécois, parfois séculaires comme Tadoussac ou Kamouraska, perdent des habitants ; leurs revenus disponibles y sont inférieurs à la moyenne provinciale.

En ce sens, alors que le contexte de retrait de l'État pourrait conduire à se reposer sur les initiatives locales de mise en tourisme pour répondre aux besoins notamment en matière d'emplois, il convient de ne pas les surinvestir, ni de les abandonner. Il apparaît peu réaliste que ces petites organisations atomisées et le secteur touristique, laissés à eux-mêmes, sans intégration à des planifications territoriales visant un développement plus viable et équitable, puissent modifier profondément les trajectoires et dynamiques des territoires en difficulté.

Bibliographie

- BEAUBIEN, Simon. [2015]. *Les coopératives de solidarité en tourisme : le cas de la coopérative verte au Saguenay*. Université de Québec à Montréal, 2015. 102 pages.
- BIOTEAU Emmanuel et FLEURET Sébastien. [2014]. « Quelques jalons pour une géographie de l'économie sociale et solidaire » [2014]. Dans *Annales de géographie*. 2014, 2014/3, 697. Pages 890 à 911. <http://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2014-3-page-890.htm>.
- BRETON, J-M (dir.). [2010]. *Patrimoine, tourisme, environnement et développement durable*. Paris : Karthala, 2010. Iles et pays d'Outre-Mer.
- CAIRE, G. [2006]. « Le tourisme solidaire et équitable : « niche de solidarité » ou champ d'expérimentations d'un tourisme « socialement durable » ? *Économie et solidarités*, n°37 (2), pages 186 à 202
- CUVELIER, P. [1999]. *Anciennes et nouvelles formes de tourisme. Une approche socio-économique*. Paris : L'Harmattan, 2009. (Coll. Tourismes et sociétés). 238 pages.
- DAVEZIES, Laurent. [2009]. « L'économie locale "résidentielle" » [2009]. Dans *Géographie, économie et société*. 2009/1, Vol. 11 [2009]. Lavoisier. Pages 47-53. <http://www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2009-1-page-47.htm>.
- DELISLE M-A. et JOLIN L. [2007]. *Un autre tourisme est-il possible ?* Québec : Presses de l'Université du Québec, 2007. (Coll. Tourisme). 172 pages.
- DUGAS, Clermont. [2014]. « La mesure et l'analyse des disparités canadiennes et québécoises » [2014]. Dans ROBITAILLE Martin et Proulx Marc-Urbain (dir.). *Sciences du territoire. Tome 2. Défis méthodologiques* [2014]. Presses de l'Université du Québec, 2014. Pages 277-298.
- FOURNIS, Yann. [2012]. « Penser la ruralité et son développement au GRIDEQ entre 1970 et 2000. Du mouvement social localisé à la construction symbolique des communautés territoriales » [2012b]. Dans *Cahiers de géographie du Québec*. 56, numéro 157. Département de géographie de l'Université Laval, avril 2012. Pages 153-172. <http://www.erudit.org/revue/cgq/2012/v56/n157/1012216ar.pdf>.
- GAGNON, C. [1994]. *La recomposition des territoires. Développement local viable* [1994]. Paris : L'Harmattan. (Coll. Logiques sociales). 272 pages.
- GAGNON, C. [1999]. « Les communautés locales face aux impacts des parcs de conservation et de l'industrie touristique ». *Actes du forum Tourisme viable et parcs nationaux : quel avenir pour les communautés locales ?* Chicoutimi. Grir/UQAC. Pages 25-40.
- GAGNON, Serge. [2003]. *L'échiquier touristique québécois* [2003]. Sainte-Foy : Presses de l'Université de Québec, 2003. (Coll. Tourisme). 387 pages.

- GAGNON, C. et FORTIN M-J. [1999]. « An assessment of social impacts of national parks on communities in Quebec, Canada ». Dans *Environmental Conservation*, 26 (3). Pages 200 à 211.
- GAGNON C. et GAGNON S. (dir.). [2007]. *L'écotourisme entre l'arbre et l'écorce. De la conservation au développement viable des territoires*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 2007.
- GIRARD, Jean-Pierre. [2008]. « Les coopératives de solidarité au Québec : entre rupture et continuité » [2008]. Dans *Economies et solidarité*. 2008, 39 : 2. Pages 53-74. <http://id.erudit.org/iderudit/044103ar>.
- ISQ. [2016]. *Panorama des régions [2016]*. Québec. Institut de la Statistique du Québec. 186 pages.
- KLEIN, Juan-Luis. [2008]. « Territoire et développement. Du local à la solidarité interterritoriale » [2008]. Dans MASSICOTTE, Guy (dir.). *Sciences du territoire. Perspectives Québécoises [2008]*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 2008. (Coll. Science Régionale). Pages 315 à 333. 18 pages.
- KLEIN, Juan-Luis. [2010]. « Changements de paradigme en géographie et aménagement du territoire » [2010]. Dans *Cahiers de géographie du Québec*. 2010, vol. 54, 151. Département de géographie de l'Université Laval. Pages 133-152. <http://www.erudit.org/revue/cgq/2010/v54/n151/044370ar.html?vue=resume>.
- LAURENT, A. (dir.). [2009]. *Tourisme responsable. Clé d'entrée du développement territorial durable. Guide pour la réflexion et l'action*. Paris : Chronique Sociale, 2009. (Coll. Comprendre la société).
- LEQUIN, M. [2001]. *Ecotourisme et gouvernance participative*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 2001. (Coll. Temps Libre Culture, 4).
- LÉVESQUE, B. [2007]. « Économie plurielle et développement territorial dans la perspective du développement durable : quelques éléments théoriques de sociologie économique et de socio-économie » [2007]. Dans *CRISES*. 2007. (Coll. Etudes théoriques). N°ET0705.
- LÉVESQUE, Benoît. [2002]. « Développement local et économie sociale » [2002]. Dans TREMBLAY Marielle, TREMBLAY Pierre-André, TREMBLAY Suzanne. *Développement local, économie sociale et démocratie [2002]*. Presses de l'Université du Québec, 2002. (Coll. Pratiques et politiques sociales et économiques). 356 pages. Pages 41-68.
- LÉVESQUE Benoît et MENDELL Marguerite. [1999]. « L'économie sociale au Québec : éléments théoriques et empiriques pour le débat et la recherche ». Dans *Lien social et politique*. 1999, n°41 [En ligne]. Erudit. Pages 105 à 118. <http://id.erudit.org/iderudit/005149ar>.
- MIT (dir.). [2005]. *Tourismes 2. Moments de lieux [2005]*. Belin, 2005. (Coll. Mappemonde). 349 pages.
- MIT. (dir.). [2011]. *Tourismes 3. La révolution durable [2011]*. Belin, 2011. (Coll. Mappemonde). 332 pages.
- MÜNKNER, Hans. [2004]. « Multi-stakeholder co-operatives and their legal framework » [2004]. Dans BORZAGA Carlo et SPEAR Roger (dir.). *Trends and challenges for co-operatives and social enterprises in developed and transition countries [2004]*. Trento : edizioni31, 2004. Pages 49-82.
- PARENT S., KLEIN J-L., et JOLIN L. [2009]. « Le développement communautaire local : une analyse conceptuelle comparative » [2009]. Dans *ESSACHESS - Journal for communication studies*. 2009, 2 : 4. Pages 73-89.
- POLANYI, Karl. [1983]. *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*. [1983]. Nouvelle édition. Gallimard, 2011. (Coll. Tel). 467 pages.
- PROULX, Marc-Urbain. [2007]. *Vision 2025. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean face à son avenir [2007]*. Presses de l'Université du Québec, 2007 . 263 pages.
- RICHARDS G. et HALL D. (dir.). [2003]. *Tourism and sustainable community development*. London : Routledge, 2003. 320 pages.

- SCHÉOU, B. [2009]. *Du tourisme durable au tourisme équitable : quelle éthique pour le tourisme de demain ?* Bruxelles : De Boeck Université, 2009. (Coll. Les métiers du tourisme). 311 pages.
- TALANDIER M. et DAVEZIES L. [2009]. *Repenser le développement territorial ? Confrontation des modèles d'analyse et des tendances observées dans les pays développés.* Paris : PUCA, 2009.
- UNWTO [2016], *Faits saillants OMT du tourisme, édition 2016*
- URRY J. et LARSEN J. [2011]. *The Tourist Gaze 3.0.* London : SAGE Publications, 2011. (Coll. Theory, Culture & Society).
- VAILLANCOURT, Yves. [2008]. « L'économie sociale au Québec et au Canada : configurations historiques et enjeux actuels » [2008]. Dans *Cahiers du Larepps*. 2008, N° 08-07. ARUC ES et CRISES. Pages 1-59.